

A Vernaison, le 4 juillet 2024

Chers parents,

Voici quelques informations importantes sur l'organisation pédagogique et administrative de l'école pour la rentrée scolaire prochaine.

Toutes les informations de rentrée seront disponibles sur notre site internet avant le 12 juillet 2024.

1. La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre 2024 à 8h30 pour tous ou le mardi 3 septembre uniquement pour une partie des petites sections (Cf. document joint pour les enfants concernés).

L'équipe éducative de l'école Notre-Dame vous accueillera dans la cour des maternelles (entrée principale). Les élèves d'élémentaire se rangeront devant la liste de leur classe, puis les élèves de maternelle rentreront en classe avec leur enseignante, accompagnés de leurs parents.

**Les PS qui restent à l'école la journée complète doivent être propres à la sieste.** Aucune exception ne sera faite.

A cette occasion, les parents de l'APEL vous accueilleront avec le sourire et leur traditionnel café de rentrée.

2. Les horaires de classe sont les suivants :

	Petite section à la grande Section (PS/MS et MS/GS)	Classes de CP au CM2
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	De 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 (Sortie anticipée possible à 11h40 et 16h25)	De 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Merci de veiller au respect des horaires pour ne pas perturber le fonctionnement des classes.

3. Entrée et sortie des élèves

- Une surveillance est assurée pour les enfants de l'élémentaire à partir de 8h20 et 13h20 dans leur classe respective.
- Les enfants de PS/MS et MS/GS doivent être accompagnés jusqu'à l'entrée de leur classe entre 8h20 et 8h30 le matin (ATTENTION ! La classe commence à 8h30 !) et entre 13h20 et 13h30 l'après-midi.
- L'accueil pour la sieste se fait directement dans la salle de repos de la classe de votre enfant dès 13h20 en présence de l'adulte responsable de l'accueil. Si l'adulte de l'école n'est pas présent, les enfants n'ont pas le droit de rentrer dans la salle.

#### 4. Répartition des classes :

Classes	Enseignants	Effectifs
PS/MS	Mme Isabelle GUILLEMORT	26
MS/GS	Mme Mathilde MARET	26
CP-CE1	Mme Isabelle OTT	24
CE1-CE2	Mme Nina BORNACHOT	23
CM1-CM2	Mme Typhaine COLLIGNON	30
Maitre spécialisé	Mme Sylvie PENICAUD	

#### 5. Personnel non enseignant

Fonction	Prénom et nom
ASEM PS/MS	Mme Sandra TARDINI
ASEM MS/GS	Mr Florian BRAGA
AESH	Mme Bénédicte FAIZANT-VIGNON (A confirmer)
Personnel de surveillance (cantine et périscolaire)	Mme Nadia ARROUDJ Mme Joëlle DUCERF
Personnel d'entretien	Mme Murielle JOLY

#### 6. Réunions de classe

Elles auront lieu dans la classe de votre enfant.

CLASSE	DATE
PS/MS	Mardi 10 septembre à 17h
MS/GS	Mardi 17 septembre à 17h
CP-CE1	Jeudi 19 septembre à 17h
CE1-CE2	Mardi 24 septembre à 17h
CM1-CM2	Jeudi 19 septembre à 18h30

#### 7. Listes de fournitures scolaires

Les listes de fournitures scolaires sont jointes à ce mail. Elles seront aussi téléchargeables sur notre site internet, [www.notredame-vernaison.fr/](http://www.notredame-vernaison.fr/), rubrique « Informations pratiques, documents à télécharger » à partir du 12 juillet.

Pensez au recyclage du matériel de cette année scolaire qui peut être réutilisé.

Depuis quelques années, une grande partie des fournitures est achetée par l'école et vous sera refacturée par l'OGEC sur votre première facture : 30€ par enfant de maternelle et 55€ par enfant d'élémentaire.

Pour les élèves du cycle 2, nous avons commandé tous les fichiers de lecture et de mathématiques. Leur prix est compris dans le budget des 55€.

#### 8. Périscolaire / Aide aux devoirs

L'école propose un service de périscolaire/aide aux devoirs le matin et le soir.

- Le périscolaire du matin ouvre de 7h30 à 8h15. A partir de 8h15, aucun élève ne sera accepté. Il est pris en charge par Sandra Tardini.
- Le périscolaire du soir fonctionne de 16h40 à 18h00, dans la salle d'étude ou sur la cour des maternelles. Sur ce créneau, vous pouvez venir chercher vos enfants à tout moment. Ils sont pris en charge par Florian BRAGA et Nadia ARROUDJ.
- L'aide aux devoirs, proposée aux élèves du CE1 aux CM2, de 16h40 à 17h30, se fera sur inscription à la rentrée. En fonction du nombre d'élèves inscrits, nous maintiendrons ou pas ce service. L'organisation sera la suivante :  
CE1 et CE2 : mardi et vendredi  
CM1 et CM2 : lundi et jeudi

L'aide aux devoirs est un temps d'accompagnement dans le travail à réaliser. Il est important qu'il soit vérifié et repris à la maison. Elle est prise en charge par Florian BRAGA.

L'ensemble des inscriptions à ces services payants se fait désormais via votre compte Ecole Directe. Aucun bordereau papier ne sera fourni à la rentrée.

#### 9. Cantine :

Les élèves de l'école mangent à la cantine municipale.

Pour inscrire votre enfant, merci de vous rendre sur le site internet de la mairie : [www.vernaison.fr/vie-scolaire/cantine/](http://www.vernaison.fr/vie-scolaire/cantine/)

Pour information, les élèves de l'école mangeront sur 2 services :

1<sup>er</sup> service de 11h45 à 12h30 : PS-MS / CP-CE1

2<sup>ème</sup> service de 12h45 à 13h25 : MS-GS / CE1-CE2 / CM1-CM2

#### 10. Absences : vous référez à notre règlement intérieur

- Toute absence doit être signalée au professeur de votre enfant sur votre messagerie EcoleDirecte le jour même.
- Pour toute absence répétitive (orthophonie...), merci d'en informer le professeur via votre messagerie EcoleDirecte en notant les dates et horaires des prises en charge.
- A partir de la rentrée 2024, nous n'autoriserons plus les sorties sur les heures de classe pour convenances personnelles (Rendez-vous, départ en WE anticipé...). Seules les sorties pour des rendez-vous réguliers (orthophoniste, psychomotricien...) indispensables au suivi de votre enfant seront possibles. Par exemple, si votre enfant a un rendez-vous chez son médecin pour sa visite annuelle par exemple, nous considérons que vous pouvez le faire en dehors du temps scolaire. Si ce rendez-vous doit se faire sur le temps scolaire, dans ce cas, nous vous demanderons de garder votre enfant la demi-journée.  
Chaque départ ou arrivée pendant les heures de classe dérange la classe et les maitresses. Ces allers et venues sont trop fréquents, ce qui n'est plus gérable. Merci de votre compréhension.
- En cas de maladie, prévoir une solution de garde : un enfant malade n'a pas sa place à l'école (fatigue, contagion). Dans tous les cas, nous vous contacterons pour que vous veniez le récupérer.
- Les enseignants ne sont pas autorisés à donner des médicaments aux élèves, et les élèves ne doivent avoir aucun médicament avec eux dans les cartables. Si votre enfant a besoin d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), nous le mettrons en place en septembre.

#### 11. Correspondance et administration :

- Pour toute correspondance avec le professeur de votre enfant, de la PS au CM2, nous vous demandons de privilégier votre messagerie EcoleDirecte.
- Pour toute correspondance avec Mme Bertonneau, directrice de l'école, merci d'utiliser l'adresse mail suivante : [directionnotredame@lquerbes.fr](mailto:directionnotredame@lquerbes.fr)
- Aucun règlement au service comptabilité ne doit passer par le biais de votre enfant. Toute correspondance adressée au service administrative doit être déposée dans une boîte aux lettres : celle de l'école Notre Dame ou celle du collège, au 3 rue Jean-Marie CHEVALIER à Vourles, ou alors donné en main propre à l'enseignant de votre enfant dans une enveloppe à son nom.

12. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez consulter notre règlement intérieur 2024-2025 joint à ce mail. Il a été retravaillé en équipe pédagogique durant l'année 2023-2024, il y a donc des nouveautés et des précisions.  
Il sera mis en ligne sur notre site internet. Nous vous en remettrons un exemplaire à la rentrée.

### 13. A vos agendas !

Voici quelques dates que vous pouvez d'ores et déjà réserver :

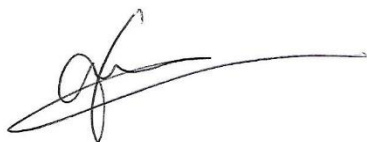
- Samedi 5/10/2024 : Portes ouvertes du collège Louis Querbes
- Jeudi 15/10/2024 : Assemblée Générale de l'APEL à 19h30
- Vendredi 15/11/2024 : Soirée contes organisée par l'APEL
- Vendredi 29/11/2024 : Portes-ouvertes de l'école Notre-Dame
- Samedi 14/12/2024 : Fête de Noël
- Samedi 05/04/2025 : Spectacle annuel de l'école
- Samedi 21 Juin 2025 : kermesse

(Des informations complémentaires vous parviendront au moment de ces évènements pour vous permettre de vous organiser).

Nous vous remercions pour votre confiance renouvelée.

Nous souhaitons à tous les élèves, anciens et nouveaux, aux parents et à l'équipe éducative, d'excellentes vacances, reposantes et ressourçantes.

Nous vous retrouverons avec un très grand plaisir à la rentrée !



Mme Véronique BERTONNEAU,

Chef d'Etablissement de l'école Notre-Dame